

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3679 - VENDREDI 14 FEVRIER 2020

SECTEUR PUBLIC

Cinq ministères enverront des agents à la retraite en 2020

On estime leur nombre à plus de 17000 personnes ciblées dans le Projet de rajeunissement de l'administration publique (PR-RAP). Il s'agit de la première mise à la retraite massive du gouvernement Ilunga pour rajeunir l'administration publique. Les agents et fonctionnaires concernés proviennent de cinq ministères pilotes, selon les informations de la Primature.

En dehors du ministère de la Fonction publique, il y a d'autres ministères comme ceux du Plan, du Budget, des Finances et du Portefeuille. Le projet de mise à la retraite bénéficie du soutien de taille de la Banque mondiale. Les prochains retraités sont des cadres et agents âgés d'au moins soixante-cinq ans et alignant trente-cinq ans de carrière révolue dans le secteur public.

Page 4

ACCORD DE NAIROBI

L'UDPS fixe l'opinion ce 15 février au stade des Martyrs



Augustin Kabuya, secrétaire général de l'UDPS sans aborder avec courage les questions brûlantes de l'actualité socioéconomique du pays. Pour le parti présidentiel en proie aux querelles intestines, cette rencontre est une opportunité pour non seulement refaire l'unité de ses différentes composantes, mais aussi pour lever toutes les zones d'ombre tendant à écorner l'image du parti et du chef de l'Etat.

Page 3

Le secrétaire général du parti présidentiel, Augustin Kabuya, entend capitaliser l'événement pour fixer les esprits sur la position de son parti en rapport avec certaines questions d'actualité avec, en point d'orgue, le deal passé avec l'UNC en période préélectorale. L'UDPS veut saisir l'occasion pour évaluer l'An 1 du quinquennat de Félix Tshisekedi à la tête du pays non



Des agents de l'Etat devant le bâtiment de la fonction publique à Kinshasa

INSÉCURITÉ À L'EST

Les jeunes nande tancent les autorités

Dans un message du 12 février 2020, les jeunes nande de Kinshasa réunis au sein de la Cojeunak demandent à la population de s'organiser avec tous les moyens nécessaires pour affronter les présumés ADF qui sèment mort et désolation dans les territoires de l'est de la RDC. Ils dénoncent l'insouciance frisant la complicité des autorités congolaises et de la communauté internationale face aux tueries qui se déroulent notamment à Beni Mangina. La population locale, ajoutent-ils, erre désormais, fuyant les



Des déplacés dans un site à l'Est de la RDC s'allier à tous les Congolais qui prônent l'autodéfense populaire comme mode de sécurisation des entités.

Page 3

égorgements des présumés ADF, alors que les Forces armées de la RDC sont en pleine offensive dans la région voici près de six mois. Ils disent

EBOLA

Confirmation de l'épidémie comme une urgence de santé publique en RDC

Page 4

ÉDITORIAL

Global tricherie

Faut-il réellement s'étonner qu'une organisation non gouvernementale telle que Global Witness s'en prenne violemment à une institution telle que la Société nationale des pétroles du Congo en l'accusant de dilapider les sommes que procure à notre pays l'exploitation de ses gisements de pétrole et de gaz ? Evidemment non, étant donné, d'abord, le caractère quelque peu sulfureux de ce genre d'organisation, ensuite la capacité de nuisance des groupes de pression qui se dissimulent derrière elle, enfin la place qu'occupe désormais notre pays dans la sphère africaine en raison notamment du rôle qu'il joue dans la prévention et la gestion des crises sur le continent.

De la même façon que les « fonds vautours » ont tenté, il y a une quinzaine d'années, de bloquer la renaissance de notre pays au lendemain des guerres civiles qui l'avaient dévasté, de la même façon aujourd'hui des puissances extérieures tentent de l'affaiblir pour des raisons qu'il faudra tôt ou tard élucider. Et, bien entendu, l'attaque part de Londres et de Washington où sont installés les bureaux de Global Witness, avec comme cible principale la société publique qui a largement contribué et qui contribue toujours largement à l'émergence du Congo.

L'agression que pilote cette ONG est en réalité directement liée aux accords que nos gouvernants ont conclu ces derniers mois avec les institutions financières mondiales, le Fonds monétaire international tout particulièrement. Elle vise à empêcher que ces accords permettent au Congo de rembourser ses dettes dans un temps raisonnable, génèrent une relance spectaculaire de sa croissance, résolvent les problèmes sociaux qui ont résulté de la crise financière. Avec en ligne de mire les élections de 2021 (présidentielle), 2022 (législatives) qu'elles s'efforcent de perturber. Pour dire les choses de façon encore plus claire, elles ont un objectif politique qui est de déstabiliser à nouveau notre pays. Tout indique aujourd'hui que cette attaque, relayée complaisamment par des médias qui ont pignon sur rue mais dont le manque de sérieux est malheureusement évident, échouera. Elle nous fournit en effet une très bonne occasion de mieux faire valoir les avancées en cours dans notre société et le rôle éminent que joue notre diplomatie sur la scène africaine.

Le Courrier de Kinshasa

MANIEMA

Olpa surpris par la détention d'un journaliste à Kindu

L'ONG, qui exige sa libération immédiate et inconditionnelle, note qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave au droit d'informer et d'être informé garanti par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

L'Observatoire de la liberté de la presse (Olpa) s'est dit étonné par la détention de Deck'son Assani Kamango, journaliste à Radio Omega de Kindu, chef-lieu de la province de Maniema, et responsable du blog Maniema Actualités.

Selon cette organisation, ce professionnel des médias a été interpellé, le 7 février, dans une bureautique de la commune de Kasuku, par un groupe d'agents de la Police nationale congolaise (PNC/Kindu) munis d'un mandat d'amener émis par un magistrat. Conduit au Parquet général de Kindu, l'interpellé a été entendu sur procès-verbal. Pendant cette audition, note OLPA, le magistrat l'a obligé à révéler la source d'informations qualifiées de « secrètes » publiées sur le blog Maniema Actualités mettant en cause le gouverneur de province de Maniema, Auguy Musafiri Nkola.

A en croire cette organisation, c'est face à son refus de divulguer sa source que le journaliste a été inculpé d'outrage à l'autorité et de diffamation, avant d'être placé sous mandat d'arrêt provisoire à la prison centrale de Kindu.

Olpa rappelle, en effet, que le journaliste a publié, le 6 février 2020, sur son blog un article



Le journaliste Deck'son Assani Kamango

intitulé « Maniema : le gouverneur défie-t-il ses électeurs députés provinciaux et se met sur une chaise éjectable ? » Dans cet article, note cette ONG, le journaliste a révélé les profondes divergences entre le gouverneur de Maniema et les députés provinciaux.

Tout en condamnant cette incarcération du journaliste qualifiée d'injustifiée, Olpa note qu'il s'agit manifestement d'une atteinte grave au droit d'informer et d'être informé garanti par la loi congolaise

et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme. L'association, qui rappelle que l'article 11 de la loi du 22 juin 1996 fixant modalités d'exercice de la liberté de presse reconnaît au journaliste la liberté d'accéder à toutes les sources d'information et l'obligation de ne pas divulguer ses sources d'information, exige la libération immédiate et inconditionnelle de ce professionnel des médias.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service)

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maoiakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACCORD DE NAIROBI

L'UDPS fixe l'opinion ce 15 février au stade des Martyrs

Le secrétaire général du parti présidentiel, Augustin Kabuya, entend capitaliser l'événement pour fixer les esprits sur la position de son parti en rapport avec certaines questions d'actualité avec, en point d'orgue, le deal passé avec l'UNC en période préélectorale.

A l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), l'heure est aux préparatifs du meeting de ce samedi 15 février. Aux commandes de cette manifestation se trouve le secrétaire général Augustin Kabuya. L'homme est en train de mobiliser ses troupes. Il tient à ce que la célébration du trente-huitième anniversaire du parti présidentiel et de l'An 1 de l'alternance soit une réussite totale. Pour ce faire, ce cadre de l'UDPS est sur tous les fronts. Dès ce vendredi, il sera à la tête d'un carnaval pour lancer la campagne de mobilisation autour de l'événement. Déjà, la veille, on l'a vu inspecter le site du stade des Martyrs où il espère voir les quatre vingt-mille places de cette arène sportive être occupées par des militants et sympathisants de l'UDPS et alliés, mais aussi par des Kinois qui croient en Félix-An-



Le secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya

toine Tshisekedi. Ce dernier, entend-on dire, pourrait participer à cette manifestation. Pour Augustin Kabuya, il ne

« Je pense que chaque chose en son temps. L'opinion sera fixée ce samedi 15 février au stade de Martyrs, date de la création de notre parti »

fait l'ombre d'aucun doute que le chef de l'Etat sera présent au stade pour communier avec les Kinois. Prendra-t-il la parole à cette occasion ? Aucune confirmation ne fuse de la douzième rue/Limete quant à ce.

Le numéro 2 de l'UDPS entend capitaliser l'événement pour fixer les esprits sur la position de son parti en rapport avec certaines questions d'actualité. Il entend notamment crever l'abcès en débattant les contours de l'accord de Nairobi signé entre l'UDPS et l'UNC en période préélectorale pour une gestion consensuelle du pouvoir. A l'heure où la désharmonie tend à s'installer entre les deux partenaires politiques, Augustin Kabuya est déterminé à tout exposer sur la place publique à ses risques et périls.

Depuis que les présidents interfédéraux de l'UDPS ont pris la résolution de fouiner dans l'affaire « sauts-de-mouton » avec des pics à peine voilés lancés sur le leader de l'UNC, de surcroît directeur de cabinet présidentiel, dont ils soupçonnent une gestion scrabreuse du dossier, les relations entre les deux partis phares du Cap pour le

changement (Cach) ont pris un sacré coup. Augustin Kabuya, qui ne veut rien entendre de cette mauvaise passe, est décidé à dérouler ce 15 février face à une opinion qui veut en savoir un peu plus. « *Je pense que chaque chose en son temps. L'opinion sera fixée ce samedi 15 février au stade de Martyrs, date de la création de notre parti* », avait-il confié à la presse.

Au-delà, la hiérarchie de l'UDPS entend saisir l'occasion pour évaluer l'An 1 du quinquennat de Félix Tshisekedi non sans aborder avec courage les questions brûlantes de l'actualité socioéconomique du pays. Pour l'UDPS, cette rencontre est une opportunité pour lever toutes les zones d'ombre tendant à écorner l'image du parti et du chef de l'Etat. Une occasion pour le parti présidentiel en proie aux querelles intestines de refaire l'unité de ses différentes composantes. Le rendez-vous est donc pris pour ce 15 février au stade des Martyrs de la Pentecôte.

Alain Diasso

INSÉCURITÉ À L'EST

Les jeunes nande tancent les autorités

Réunis au sein de la Coordination de la jeunesse nande de Kinshasa (Cojeunak), ces jeunes disent s'allier à tous les Congolais qui prônent l'autodéfense populaire comme mode de sécurisation des entités.

Dans un message du 12 février, les jeunes nande de Kinshasa réunis au sein de la Cojeunak demandent à la population de s'organiser avec tous les nécessaires pour affronter les présumés ADF qui sèment mort et désolation dans les territoires de l'est de la RDC. Ces jeunes, qui dénoncent « *l'insouciance qui frise la complicité des autorités congolaises et de la communauté internationale* » face aux tueries et drames qui se déroulent dans l'est du pays, plus précisément à Beni Mangina, notent que la population de ces coins de la RDC erre désormais sans issue, fuyant les égorgements des présumés ADF, alors que les Forces armées de la RDC



Mouvement des populations dans l'est de la RDC/DR

(Fardc) sont en pleine offensive dans la région voici près de six mois.

La Cojeunak fustige, en effet, le fait que plus les victoires des Fardc s'enchaînent, plus les tueries se généralisent, créant la panique et l'incer-

titude au sein de la population "lassée de compter ses morts". « *Au dernier quota, près de trois cents civils sont égorgés en trois mois à Beni, sans compter les pillages des maisons, boutiques et le kidnapping de nombreuses*

personnes qui disparaissent dans la nature », a indiqué cette association, dans un communiqué signé par son porte-parole adjoint, Héritier Ngahangondi.

Cette structure, qui fait observer les atrocités qui s'ac-

cumulent et l'intensification de l'insécurité qui pousse la population à abandonner leurs villages, dit s'allier à tous les Congolais qui prônent l'autodéfense populaire comme mode de sécurisation des entités. Elle en appelle à la population à s'organiser avec tous les moyens nécessaires en vue d'affronter ces présumés ADF. « *La Cojeunak estime qu'après avoir épuisé toutes les résolutions, notamment la purge à effectuer au sein de notre armée, l'application de l'article 64 de la Constitution qui demande au peuple de se prendre en charge, reste l'unique moyen de venir en appui aux efforts fournis par les Fardc, lesquels efforts reconnus par tous* », ont souligné ces jeunes du grand-Kivu habitant dans la capitale.

Lucien Dianzenza

SECTEUR PUBLIC

Cinq ministères enverront des agents à la retraite en 2020

On estime leur nombre à plus de dix sept mille personnes ciblées dans le projet de rajeunissement de l'administration publique (PRRAP). Il s'agit de la première mise à la retraite massive du gouvernement Ilunga.

Les agents et fonctionnaires concernés proviennent de cinq ministères pilotes, selon les informations provenant de la Primature. En dehors du ministère éléphantique de la Fonction publique, il y a d'autres ministères comme ceux du Plan, du Budget, des Finances et du Portefeuille. Le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, tient à la réussite de ce grand projet qu'il pilote en sa qualité de président du PRRAP. A cet effet, il a présidé personnellement une séance de travail sur le projet qui prévoit, il faut le rappeler, la mise à la retraite de certains agents et fonctionnaires de l'État au

En dehors du ministère éléphantique de la Fonction publique, il y a d'autres ministères comme ceux du Plan, du Budget, des Finances et du Portefeuille

sein de cinq ministères. Bien entendu, ces ministères représentés au plus haut niveau lors de la rencontre le mercredi dernier à l'immeuble du gouvernement, ont pris une part active aux échanges. Quant aux résultats des travaux, il faut rappeler que le comité du PRRAP a statué sur l'exécution du programme de mise à la retraite. Par ailleurs, le même comité a réfléchi également sur la possibilité d'étendre le programme aux autres secteurs de la vie nationale, en mettant un accent particulier

sur la santé et l'éducation, comme le prévoit d'ailleurs la législation en vigueur.

Dans la stratégie globale du gouvernement de la République, une telle réforme peut servir à initier d'autres grandes réformes d'envergure attendues au courant de l'année. Au stade actuel, le projet de mise à la retraite bénéficie du soutien de taille de la Banque mondiale. Pour rappel, les prochains retraités sont des cadres et agents âgés d'au moins 65 ans et alignant 35 ans de carrière révolue dans le secteur public. Il convient juste de leur assurer un départ dans la dignité. Il est inutile d'insister sur le fait que l'une des causes du vieillissement du secteur public tient aux conditions déplorables de mise à la retraite.

Laurent Essolomwa

ÉBOLA

L'épidémie reste une urgence de santé publique

Le comité d'urgence sur le virus Ebola a confirmé, le mercredi 12 février, que cette maladie en République démocratique du Congo (RDC) demeure une urgence de santé publique de portée internationale.

Pour le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, tant qu'il y aura un seul cas d'Ebola dans une région aussi instable et peu sûre que l'est de la RDC, le potentiel d'une épidémie beaucoup plus importante subsistera. Le directeur général de l'OMS a reconnu, par ailleurs, qu'au vu de l'évolution sur le terrain, "les signes sont extrêmement positifs dans l'est de la RDC". Toutefois, il espère la déclaration de la fin de cette dixième épidémie avant une nouvelle réunion du comité d'urgence. Le coordonnateur général de la riposte à l'épidémie a participé par téléconférence à partir de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, à cette réunion du comité d'urgence en compagnie du directeur général adjoint de l'OMS, le Dr Soccé Fall.

Notons que l'actuelle épidémie d'Ebola, la dixième que le pays ait connue, est la plus longue et la plus meurtrière. Ce qui avait poussé l'OMS à déclarer cette épidémie d'urgence sanitaire mondiale. Depuis le 1er août 2018 jusqu'aujourd'hui, le cumul de cas à la date du mercredi 12 février est de trois mille quatre cent trente et un dont trois mille trois cent neuf confirmés et cent vingt-trois probables. Au total, il y a eu deux mille deux cent cinquante-trois décès dont deux mille cent trente confirmés et cent vingt-trois probables. Mille cent soixante-six personnes ont été déclarées guéries. Cinq cent quatre cas suspects sont en cours d'investigation. Aucun agent de santé ne figure parmi les nouveaux cas confirmés. Le cumul des cas confirmés/probables parmi les agents de santé est de cent soixante-six, environ 5 % de l'ensemble de cas confirmés/probables dont quarante et un décès.

Blandine Lusimana

Des recommandations idoines pour enrayer Ebola

L'atelier de validation des plans opérationnels du SRP4.1 contre Ebola dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri s'est achevé, le mercredi 13 février, sur une série de recommandations pour mettre fin à cette épidémie qui n'a que trop duré, causant plus de deux mille décès.

A l'issue de cet atelier clôturé par le ministre provincial chargé de la Santé et des Affaires sociales de l'Ituri, Patrick Karamura Mwira, à l'Hôtel Cap Kivu à Goma, dans la province du Nord-Kivu, les participants ont formulé au total sept recommandations parmi lesquelles l'intégration des activités de réponse à l'épidémie de la rougeole en cours dans la zone de santé de Beni dans le plan d'action opérationnel (PAO), l'organisation efficace du suivi des mouvements des populations permettant la détection précoce des cas suspects ou des personnes à risque, l'approvisionnement régulier en cercueils pour la réalisation des enterrements dignes et sécurisé (EDS) dans la sous-coordination de Mangina.

Il y a aussi la poursuite des plaidoyers auprès du gouverne-

ment congolais pour la prise en charge des éléments de sécurité affectés aux points d'entrée ou de contrôle, mener un plaidoyer au niveau central pour la mise en place définitive des cadres des divisions provinciales de la santé (DPS) pour le transfert de compétences vers les équipes des DPS et l'intégration dans le plan de communication de la DPS des activités de lutte contre les autres maladies à potentiel épidémique. Dans son mot de clôture, le ministre Patrick Karamura a invité toutes les parties prenantes à « se mobiliser en mettant en œuvre des activités planifiées permettant d'interrompre les chaînes de transmission et de mettre fin à l'épidémie à la maladie à virus Ebola avec pour conséquence la déclaration de la fin de cette dixième épidémie d'ici juin 2020 ». Le coordonnateur de la riposte à l'épidémie d'Ebola chargée des opérations, le Dr Luigino, a fait savoir que cet atelier a permis de faire l'analyse institutionnelle dans le cadre du transfert des compétences et des responsabilités vers les zones de santé vertes qui n'enregistrent plus des cas confirmés depuis vingt et un jours ou plus et les divisions provinciales de la santé avec



comme vision globale d'être prêt à assumer des responsabilités avec des préalables d'appui matériel et technique.

L'engagement des partenaires

Cet atelier a offert l'occasion aux partenaires impliqués dans la riposte contre Ebola de renouveler leur engagement à soutenir le gouvernement congolais. « L'engagement d'accompagner la riposte demeure », a déclaré au nom de tous

les partenaires, le Dr Ilham Ibrahim Abdel Nour, chargée des programmes au Bureau du directeur général de l'OMS. Les partenaires, a-t-il indiqué, promettent d'apporter leur appui tant technique, financier qu'opérationnel à toutes les initiatives du gouvernement congolais que de la coordination générale de la riposte à l'épidémie d'Ebola et des divisions provinciales de la santé. Ces dernières prendront vala-

L'enterrement sécurisé, une stratégie pour arrêter la propagation d'Ebola blement la gestion de la riposte dans les zones vertes. A cet effet, le coordonnateur général de la riposte à Ebola, le Pr Steve Ahuka Mundeke, qui a participé à ces assises dans la matinée, a déclaré que la gestion de la maladie est dans ce cas une grande responsabilité partagée entre les divisions provinciales de la santé et la coordination générale de la riposte et se fera avec les partenaires.

B.L

VIE ASSOCIATIVE

La Fondation Mwimba-Texas fête ses 22 ans d'existence

La manifestation, prévue pour le mois de juin à Kinshasa, sera une occasion pour l'ONG des albinos de la RDC de lancer des messages de sensibilisation à l'albinisme et de distribuer des produits pour permettre aux albinos de se protéger contre les rayons solaires et d'éviter le cancer de la peau.

L'ONG des albinos de la RDC, la Fondation Mwimba-Texas (FMT) fête, cette année, ses 22 ans d'existence. Cette célébration offre une occasion à son président, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, de faire un tour d'horizon de la situation des albinos dans tout le pays.

Dans ce monitoring, le précurseur dans la lutte pour les droits des albinos et la défense de leurs intérêts a indiqué que la situation des personnes vivant avec albinisme en RDC s'est améliorée depuis une bonne dizaine d'années par le travail effectué par son association. A en croire le catcheur et champion d'Afrique Mwimba Texas, la société congolaise a effectivement changé son regard vis-à-vis des albinos. Pour s'en convaincre, le président de l'association éponyme brandit des mariages entre albinos et non-albinos



Partage du gâteau pour les 20 ans de la FMT/Adiac avec handicap en général et des albinos en particulier.

enregistrés depuis un certain temps dans le pays comme preuve de ce changement de regard de la société congolaise vis-à-vis des albinos. Mais, pour Alphonse Mwimba Texas, beaucoup reste encore à faire.

Des actes pour l'avenir

Le catcheur albinos, qui salue la création, par le chef de l'Etat, d'un ministère spécifique chargé des personnes vivant avec handicap parmi lesquelles les albinos, note que l'on doit, dans le pays, continuer à poser des actes en vue d'améliorer la situation des personnes vivant

avec handicap en général et des albinos en particulier.

Mwimba Texas a profité également de cette occasion pour saluer l'œuvre de l'Eglise chrétienne évangélique au Congo (ECEC) conduite par le pasteur Cosmas Wilungula, qui fête également, cette année, ses sept ans d'existence. Le président de la FMT salue particulièrement cette œuvre parce que cette église organise en son sein plusieurs départements dont ceux des albinos et des autres catégories des personnes vivant avec handicap. « En tant qu'or-

ganisation sociale, l'ECEC permet à chaque catégorie des personnes vivant avec handicap de se retrouver et de partager sur ses réalités, tout en se conformant aux recommandations bibliques », a expliqué Alphonse Mwimba Texas, qui dit ne pas oublier les contributions de ce pasteur et de son église dans les actions de l'ONG des albinos.

Le président de la FMT a, dans cette logique, rappelé les apports des différentes personnalités et institutions qui permettent à l'ONG des albinos de remplir sa mission. Il a notamment cité parmi ces personnalités l'ancien Premier ministre Matata Ponyo Mapon, l'évêque de Kasongo, dans le Maniema, Mgr Placide Lubamba Ndjibu, le général Dr Tshomba Hondo, etc. Il se dit également reconnaissant envers la Fondation famille Gertler qui, à un moment, a notamment pris en charge la scolarité de vingt enfants albinos de la maternelle à l'université, la Fondation Mama Sofia, la société de télécommunication Orange-RDC, etc. qui ont accepté de l'accompagner dans l'accomplissement de sa mission.

Pour le président de la FMT, les 22 ans de cette association, qui seront célébrés au mois de juin

prochain, serait encore une occasion pour lancer des messages de sensibilisation à l'albinisme et de distribuer des produits en vue de faciliter la protection de la peau aux albinos, étant donné qu'avec le réchauffement climatique, les albinos sont les premières victimes de ces rayons de soleil devenus plus virulents. La FMT, en croire son président, réunira à Kinshasa plusieurs invités et des albinos venus des autres provinces du pays où cette association a des représentants. « Ce que nous faisons, c'est premièrement la prévention. La sensibilisation et la distribution des produits visent à amener les albinos à se protéger en vue d'éviter le cancer de la peau, cette maladie qui ravage les albinos en Afrique et qui est provoqué par les rayons solaires, ennemi numéro un des albinos. A la société, nous lui demandons de changer son regard vis-à-vis des albinos pour leur faciliter l'intégration. Nos messages prohibent donc l'auto-discrimination et la discrimination ou la stigmatisation dont peuvent être victimes les albinos », a expliqué le catcheur Mwimba Texas.

Lucien Dianzenza



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FOOTBALL

Mihayo retient vingt-trois Léopards locaux pour le mini-tournoi à Brazzaville

Quelques heures après sa nomination au poste de sélectionneur des Léopards locaux de la RDC, Pamphile Mihayo a publié une liste des vingt-trois joueurs retenus pour le mini-tournoi de Brazzaville.

Le nouveau sélectionneur des Léopards locaux de la République démocratique du Congo (RDC), Pamphile Mihayo Kazembe, a rendu publique, quelques heures seulement après sa nomination à ce poste, une liste des vingt-trois joueurs retenus pour le mini-tournoi de Brazzaville. Ce tournoi va regrouper trois pays, notamment le Congo Brazzaville, pays hôte, le Cameroun et la RDC. La délégation des Léopards locaux traverse le fleuve ce jeudi 13 février pour Brazzaville.

Pamphile Mihayo remplace Christian N'sengi Biembe récemment opéré en Europe. L'on rappelle les propos du président de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) au cours d'un café de presse organisé le mercredi 12 février : « Il est



Les Léopards locaux de la RDC

important de ne pas tomber dans les erreurs du passé. La Fécofa a pris la décision de séparer les staffs techniques pour ne plus commettre la même erreur de surmenage qu'a eu l'ancien sélectionneur Florent Ibenge ». Cependant, Mihayo devrait cumuler ses fonctions de sélectionneur des Léopards A' avec celles d'entraîneur principal du Tout-Puissant Mazembe, club champion en titre du Congo et qualifié pour les quarts de

finale de la Ligue des champions d'Afrique.

Aussi va-t-il visiblement coacher la sélection A' pour les deux matchs à livrer contre les Lions indomptables et les Diables Rouges de Brazzaville, alors qu'au départ, ce sont les adjoints de N'sengi, Christopher Oualembo et Guy Bukasa qui devraient prendre la place de N'sengi sur le banc. Déjà le dimanche 16 février, la RDC A' s'opposera au Cameroun A'. Donc aussitôt nom-

mé, Mihayo est déjà à la tâche avec les Léopards locaux avec la publication de cette liste des vingt-trois joueurs pour ce mini-tournoi de l'autre côté du fleuve Congo qui, en fait, rentre dans l'optique des préparations pour la phase finale de la 6e édition du Championnat d'Afrique des nations prévu justement au Cameroun pour avril.

Les vingt-trois joueurs retenus par Mihayo Kazembe sont les gardiens de but Jackson

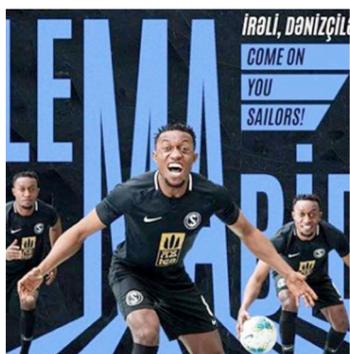
Lunanga (V.Club), Esdras Kabamba (Rangers), Israël Mubobo (Don Bosco) ; les défenseurs DjosIssamaMpeko (Mazembe), MukokoAmale (Daring Club MotemaPembe), Steve Ebuele (Maniema Union), Ernest Luzolo Sita (V.Club), Ikoyolyembe (Daring Club MotemaPembe), Atibu Radjabu (Maniema Union), IdumbaFasika (Saint-Eloi Lupopo). Les milieux de terrain convoqués par Mihayo pour ce tournoi à trois à Brazzaville sont NtambweKalonji (Don Bosco), MukokoTonombe (V.Club), Rachidi Asumani (Daring Club Motema Pembe), Zemanga Soze (V.Club), GlodyLikonza (Mazembe), Merveille Kikasa (V.Club), Jérémie Mumbere (V.Club). Les attaquants retenus sont Jésus Moloko Ducafel (V.Club), Mercey Ngimbi (Maniema Union), Chico Ushindi (Mazembe), Jackson Muleka (Mazembe), Vinny Bongonga (Daring Club Motema Pembe) et Isaac Tshibangu (Mazembe).

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Lema Mabidi coéquipier de Mikaël Essien à FK Sabail

Le mercato d'hiver s'est certes officiellement clôturé le 31 janvier 2020, mais les joueurs congolais continuent de se mouvoir, de changer de club. C'est le cas de Lema Mabidi, libre depuis juillet 2019, il vient de trouver un point de chute en Azerbaïdjan, alors qu'Aristote Ndongala va en Roumanie.



Lema Mabidi signe au FK Sabail en Azerbaïdjan

Le milieu de terrain relayeur international Chikito Lema Mabidi vient de s'engager avec FK Sabail (D1 Azerbaïdjan) pour six mois. L'ancien joueur de V.Club sera le coéquipier de la star ghanéenne Mikaël Essien au sein de cette équipe mal classée dans le championnat d'Azerbaïdjan, avant-dernier avec seulement quinze points enregistrés en seize journées. A 26 ans, Lema Mabidi va pouvoir relancer sa carrière. Il est resté sans club depuis le 1er juillet 2019 après la résiliation à l'amiable de son contrat avec Raja de Casablanca au Maroc où il avait joué pendant pratiquement quatre saisons. Il avait repoussé une prolongation de transfert,

préférant changer d'air. Cela lui avait valu une mesentente ouverte avec les dirigeants de Raja, jusqu'à la résiliation de son contrat.

L'on apprend que l'ancien défenseur international congolais Gabriel Zakvani a signé à Dagenham-Redbridge (D5 Angleterre) jusqu'à la fin de la saison. A 33 ans, il a quitté Swindon Town (D4 Angleterre) pour rechercher du temps de jeu, lui qui n'avait disputé que sept matchs à Swindon Town. Gabriel Zakvani devra, de ce fait, s'y mettre car Dagenham-Redbridge flirte avec la relégation avec trente-huit points glanés à la 33e journée. L'on signale aussi le transfert, pour deux saisons, d'Aristote Ndongala à l'Academica Clinceni, club nouvellement promu en D1 Roumanie. L'ancien international espoir congolais a passé quatre saisons en Bulgarie, notamment à Lokomotiv Gorna Orjahovica et à Cherno More Varna, avant de prendre la direction de la Roumanie. Formé à Nantes où il a fait

son apparition en équipe A en 2014, ce joueur de 26 ans a fait une pige à Sprimont en D3 Belgique, avant de se diriger vers la Bulgarie, et aujourd'hui en Roumanie.

« Je suis content d'avoir signé. Mes collègues et entraîneurs m'ont bien accueilli. J'aime le style de jeu pratiqué en Roumanie et on y joue du bon football. Je pense que je n'aurai aucun problème pour m'adapter. Ma première impression de l'Academica Clinceni est positive. Tout le monde est concentré et travaille dur pour que l'équipe fonctionne bien. Je suis ici pour tout faire pour que l'équipe atteigne son objectif



Manzia à Banik Sokolov



Gabriel Zakvani Dagenham-Redbridge

», a déclaré Aristote Ndongala après avoir signé son contrat. Il a déjà fait sa première apparition avec Academica Clinceni au terme d'un match perdu face Voluntari. Academica est avant-dernier au classement avec vingt points après vingt-trois journées. Ndongala va devoir s'illustrer, vite s'adapter afin d'être utile au club qui vise le maintien jusque-là.

Arnold Nkufolssoko va en prêt à Farense (D2 Portugal). Il ne jouait plus à Caen en L1 Français et a donc préféré partir. Et il a déjà joué quatre matchs avec son nouveau club, avec un but marqué. Farense est deuxième avec 37 points en 19 journées de championnat. Le latéral international congolais revient donc au Portugal où il

avait déjà évolué, notamment, à Chavès et à Setubal, lui qui a aussi joué à Mimbaï City FC en Inde. Notons aussi le transfert de Benjamin Mokulu Tembe qui quitte Padova (D2 Italie) pour Ravenana (D3 Italie), et Sedrick Kalombo va en prêt à Rieti (D3 Italie), en provenance de Salernitana (D2 Italie), formé à Lecce, il est à la recherche du temps de jeu.

Manzia Budje, pour sa part, est prêt jusqu'à la fin de la saison à Banik Sokolov (D2 République Tchèque) par son club, Opava (D1 République Tchèque). En 2015, appartenant alors à Dukla Prague, l'attaquant international congolais avait déjà été prêt à Banik Sokolov. Il y revient alors que Banik est mal classé, lanterne rouge de la D2 tchèque avec sept points en seize journées. Et l'ancien de Shark Club de Kinshasa, qui est à la recherche du temps de jeu (n'ayant livré que six matchs avec Opava), va devoir se donner à fond et tenter de sauver Banik Sokolov.

M. E

CORONAVIRUS

L'hôpital Leishenshan de Wuhan officiellement mis en service

Après que plus de 10 000 ouvriers de la construction se sont battus sans relâche dix jours et dix nuits, le 6 février, l'hôpital Leishenshan de Wuhan a reçu l'approbation officielle du Département de la construction et de la santé urbaines de Wuhan. Avec le premier groupe de personnel médical en poste, le premier groupe de patients a été admis dès le 8 février.

Le 25 janvier, le premier jour du Nouvel An chinois, les avertisseurs annonçant la construction du nouvel hôpital Huoshenshan de Wuhan, spécialisé dans la pneumonie à nouveau coronavirus ont retenti, et la ville de Wuhan a décidé d'urgence de construire un autre hôpital, celui de Leishenshan, près du lac Huangjia, dans le district de Jiangxia, dans un délai de deux semaines.

50 000 mètres carrés, 75 000 mètres carrés, près de 80 000 mètres carrés... face à l'élan féroce de l'épidémie, en seulement six jours, la surface totale de construction de l'hôpital Leishenshan a augmenté trois fois, le nombre de lits est passé de 1 300 à près de 1 600, soit l'équivalent de deux hôpitaux Huoshenshan. La référence générale ici est la forme des hôpitaux de campagne, comprenant principalement des zones de traitement médical, des zones de soutien médical et des zones médicales auxiliaires.

Aux États-Unis, la chaîne CNBC a rapporté le processus de construction de l'hôpital Leishenshan sous forme de textes et de vidéos, indiquant que sa construction était comparable à celle de l'hôpital Xiaotangshan de Beijing en 2003.

De son côté, le journal philippin Watchmen Daily Journal a interviewé une historienne de 84 ans qui a dit « La construction est tellement rapide, comme par magie ! ». Elle a exprimé son admiration envers le gouvernement chinois pour son « efficacité et son efficacité à répondre aux besoins de son peuple ».

En réponse à la nécessité de construire l'hôpital Leishenshan,

la chaîne américaine CNN a cité le Dr Solomon Kuah, expert en médecine d'urgence qui a aidé le Comité International de Secours à coordonner la construction d'hôpitaux d'urgence lors de l'épidémie d'Ebola en 2014 en Afrique de l'Ouest. Leur conception en division et stratification, estime-t-il, peut compenser de manière efficace l'insuffisance des hôpitaux existants pour aider les personnes infectées, soulignant qu'il est également particulièrement

ter. A la date du 4 février, plus de 1 000 cadres et près de 8 000 opérateurs travaillaient jour et nuit. Plus de 1 400 ensembles de divers équipements mécaniques et véhicules de transport à grande échelle ont continué de circuler. Plus de 3 000 maisons en panneaux et 3 300 ensembles de matériel d'installation mécanique et électrique sont arrivés sur le site de construction.

« Derrière cette vitesse se trouve l'innovation des technologies de

« Derrière cette vitesse se trouve l'innovation des technologies de construction de notre pays ».

nécessaire de faire la différence entre les cas sévères et bénins, ainsi qu'entre les patients jeunes et âgés.

Au moment de la Fête du Printemps, la circulation à Wuhan était fermée, rendant difficile la collecte des matériaux et le rassemblement des travailleurs. « S'il y a une guerre, rappelez-nous sans faute ! »

Depuis un certain temps, chez les unités de travail à Wuhan de China Construction Group Investment Corporation, China Construction Steel Structure, China Construction Installation, et d'autres sociétés professionnelles du China Construction Group et du 3^e Bureau d'ingénierie de China Construction Group, le son de l'« appel à la bataille » résonne sans fin.

800 personnes, 1 000 personnes, 2 000 personnes, 5 000 personnes... le nombre de personnes sur les lieux ne cesse d'augmen-

ter. A la date du 4 février, plus de 1 000 cadres et près de 8 000 opérateurs travaillaient jour et nuit. Plus de 1 400 ensembles de divers équipements mécaniques et véhicules de transport à grande échelle ont continué de circuler. Plus de 3 000 maisons en panneaux et 3 300 ensembles de matériel d'installation mécanique et électrique sont arrivés sur le site de construction.

« Derrière cette vitesse se trouve l'innovation des technologies de construction de notre pays ». Wu Hongtao, secrétaire du comité du Parti du 3^e Bureau, 1^{re} entreprise du China Construction Group dépendant du commandement sur site de l'hôpital Leishenshan, a déclaré que la construction des deux hôpitaux utilise une technologie de construction d'assemblage de pointe pour maximiser l'utilisation de produits finis industrialisés assemblés, réduisant la charge de travail sur site et faisant gagner beaucoup de temps. Dans le même temps, la construction sur le site et le levage global ont été utilisés de manière alternative pour atteindre une efficacité maximale.

En seulement dix jours, l'hôpital Leishenshan a émergé à une vitesse incroyable, contribuant à la lutte pour vaincre l'épidémie.

Tian Doudou et Han Chenglin, journalistes au Quotidien du Peuple

La CEMAC prépare sa riposte

La commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) va organiser du 18 au 19 février prochains en Guinée équatoriale, un atelier sur la prévention et la préparation à la riposte face à l'épidémie du coronavirus (Covid-19).

Prendent part à cette rencontre, les experts en santé des six Etats membres de la CEMAC à savoir le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la République du Congo, la Guinée équatoriale et la République centrafricaine.

Cet atelier sera placé sous la direction de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCEAC), une agence d'exécution de la CEMAC en matière de santé. L'initiative de la commission de la CEMAC est salutaire au regard du nombre important des décès et des personnes contaminées dans le monde. A la date du 13 février, le bilan provisoire de l'épidémie est estimé à plus de 1350 décès contre plus de 60000 personnes contaminées en Chine.

Bien qu'aucun cas de la maladie ne soit jusqu'alors notifié dans les pays de la CEMAC, il est indispensable d'envisager des mesures de prévention et de riposte à l'épidémie.

Au Congo, par exemple, le gouvernement a initié des contrôles sanitaires au niveau des frontières et mis en place à Brazzaville, un centre devant accueillir des individus qui seraient atteints de la maladie et leur offrir des soins médicaux.

Le gouvernement congolais a réfuté l'idée de rapatrier les étudiants en Chine et promis de débloquer la somme de deux cents millions de francs CFA pour venir en aide à ceux basés dans la ville chinoise de Wuhan, dans la province de Hubei, épice de l'épidémie.

Christian Brice Elion

5.911 patients sortent de l'hôpital en Chine

Mercredi en fin de journée, un total de 5.911 patients infectés par le nouveau coronavirus avaient pu quitter l'hôpital après leur rétablissement, ont annoncé jeudi les autorités sanitaires chinoises.

Quelque 1.171 personnes sont sorties de l'hôpital mercredi, d'après Mi Feng, porte-parole de la Commission nationale de la santé. Le même jour, le total des décès dus à la maladie s'élevait à 1.367 personnes, alors que 59.804 cas confirmés d'infection au nouveau coronavirus avaient été rapportés dans 31 régions de niveau provincial et dans le Corps de production et de construction du Xinjiang en Chine.

BÉNIN

Le gouvernement sollicite le Parlement pour l'adoption du projet de loi sur l'usure

Le gouvernement béninois a sollicité le Parlement pour l'examen et l'adoption du projet de loi portant sur la définition et la répression de l'usure dans le pays, annonce un communiqué gouvernemental publié mercredi soir à Cotonou.

Selon cette même source, l'objectif visé par l'exécutif béninois à travers ce projet de loi est de contribuer à la stabilité financière au plan sous-régional et dans chacun des Etats membres, en protégeant notamment les emprunteurs contre les pratiques usuraires abusives.

En effet, souligne la même source, le conseil des ministres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) a adopté le 28 juin 2013 un projet de loi uniforme relatif à l'usure, en faisant obligation aux Etats membres de l'insérer dans leur ordre juridique interne.

« Le Bénin ayant ratifié le Traité de l'Union, l'internalisation de cette norme communautaire constitue une exigence à satisfaire », indique la même source gouvernementale.

Ainsi, explique-t-elle, ce projet de loi prescrit entre autres l'obligation de mentionner dans tout contrat de prêt le taux effectif global qui permet d'apprécier le coût réel du crédit octroyé à un emprunteur et la nécessité de prendre en compte, dans les frais de calcul dudit taux, les charges liées aux garanties dont les crédits sont éventuellement assortis.

Xinhua

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO
CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSOR PRINCIPAL: SNPC

SPONSORS PLATINE: GROUPE AOGC, TOTAL

SPONSORS OR: HEMLA E&P CONGO, Chevron, PERENCO CONGO, LUKOIL OIL COMPANY

SPONSOR ARGENT: PETROCONGO, PGS

SPONSORS ASSOCIÉS: PUNIP, EXCI-MAA, Schlumberger, OLIVE ENERGY

ORGANISÉE PAR: AMETrade

CONDAMNATION DE TEODORIN OBIANG

Malabo condamne l'«ingérence» de la justice française

La Guinée équatoriale a condamné et qualifié d'«ingérence inacceptable» la condamnation en appel par la justice française de son vice-président et fils du chef de l'Etat, Teodorin Obiang, dans l'affaire dite des «biens mal acquis».

«Le gouvernement de notre pays se réserve le droit d'exercer devant les plus hautes juridictions internationales toutes actions de droit civiles et pénales afin de réclamer la réparation du préjudice causé aux hautes institutions et personnalités» de Guinée équatoriale, affirme le gouvernement de Malabo dans un communiqué publié dans la nuit de mardi à mercredi.

«Le gouvernement de la République de Guinée équatoriale manifeste sa répulsion face aux actes d'ingérence dans ses affaires intérieures de la part des tribunaux français», ajoute



Teodorin Obiang

«Le gouvernement de la République de Guinée équatoriale manifeste sa répulsion face aux actes d'ingérence dans ses affaires intérieures de la part des tribunaux français»

d'euros d'amende et des confiscations, pour s'être bâti frauduleusement un patrimoine considérable en France.

Teodorin Obiang, 51 ans, a été reconnu coupable de blanchiment d'abus de biens sociaux, blanchiment de détournements de fonds publics, blanchiment d'abus de confiance pour des sommes estimées à 150 millions d'euros. Il a toujours - par le biais de ses avocats puisqu'il n'a jamais assisté à ses procès, en première instance comme en appel - contesté la légitimité de la justice française pour le juger dans cette affaire.

Malabo évoque dans son communiqué de «fausses accusations de corruption et

blanchiment de capitaux proférées, depuis des années par plusieurs ONG animées du seul désir de déstabiliser notre pays» dans «une affaire montée avec machiavélisme». Cette «ingérence inacceptable» dans ses affaires intérieures contrevient, selon le gouvernement, aux dispositions de la «Charte des Nations unies». A Paris, les avocats de M. Obiang ont annoncé qu'il allait se pourvoir en cassation contre sa condamnation en appel.

A la tête de la Guinée équatoriale depuis plus de 40 ans, Teodoro Obiang Nguema, 77 ans, détient le record mondial de longévité au pouvoir, hors monarchie.

AFP

ce texte.

Fils du président Teodoro Obiang Nguema, Teodorin Obiang, vice-président chargé notamment de la Défense et de la Sécurité de son pays, a été condamné lundi par la cour d'appel de Paris à trois ans de prison avec sursis et 30 millions

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

2019, l'année la plus chaude des océans

2019 a été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée dans le monde. L'atmosphère a beaucoup souffert du réchauffement climatique.

Les océans ont connu leur année la plus chaude en 2019, concluant cinq années consécutives de records, selon une étude parue dans *Advances In Atmospheric Sciences*. Les chercheurs ont mesuré la température de l'eau dans les deux mille premiers mètres de profondeur, afin de disposer des données plus fiables que celles des eaux de surface. En 2019, la température des océans était ainsi de 0,075 °C supérieure à celle de la moyenne des années 1981-2010. Même si cette augmentation semble ridiculement faible, elle correspond à une énergie accumulée de 228.000.000.000.000.000.000 (228 trillards) de joules, «l'équivalent de 3,6 milliards de bombes nucléaires comme celle de Hiroshima», précise Lijing Cheng, principal auteur de l'étude et professeur à l'International Center for Climate and Environment Sciences (ICCES). Non seulement les océans se réchauffent, mais le rythme s'accélère dangereusement. La hausse des températures de l'eau a ainsi été 4,5 fois plus rapide entre 1987 et 2019 qu'entre 1955 et 1986. Et ce n'est pas prêt de ralentir, les océans absorbant 90 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) générés par les activités humaines... qui battent eux aussi des records.

Noël Ndong

BUROTEC

Un fournisseur unique pour votre bureau

Agence Pointe-Noire
98, Bld Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

HARIOM TRAVELS

Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

LIBYE

Le Conseil de sécurité de l'ONU demande un cessez-le-feu durable

Dans sa résolution adoptée le 12 février avec quatorze voix pour et une abstention (Russie), le Conseil de sécurité des Nations unies a exigé des parties libyennes au conflit de s'engager dans un « cessez-le-feu durable » selon les termes convenus par la Commission militaire conjointe réunie la semaine dernière à Genève.

Les membres du Conseil se sont félicités de la conférence de Berlin sur la Libye organisée le 19 janvier dernier et ont souligné l'importance « vitale » de progresser vers une solution politique pour mettre fin au conflit libyen. L'organe onusien en charge des questions de paix et de sécurité internationale a fait siennes les conclusions de la conférence organisée dans la capitale allemande et noté que celles-ci représentent un élément important d'une solution globale au conflit libyen.

Il s'est également réjoui de la nomination de représentants au sein de la Commission militaire conjointe (cinq re-

présentants de chacune des deux parties) et a appelé à ce que les réunions de cette Commission se poursuivent « avec une pleine participation et sans plus tarder afin de convenir d'un accord de cessez-le-feu permanent ». Cet accord doit comprendre, selon le Conseil, les termes de référence pour la surveillance du cessez-le-feu et un mécanisme de vérification, la séparation des forces, des mesures de confiance et la création de groupes de travail associés soutenus par l'ONU.

Par ailleurs, le Conseil a prié le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, de lui soumettre un rapport

intérimaire sur les conditions nécessaires ainsi que des propositions de surveillance effective du cessez-le-feu sous les auspices de l'ONU. Ces propositions doivent comprendre des mécanismes de rapport et de règlement des différends en vue de faire des recommandations détaillées au Conseil de sécurité dès que possible, lorsqu'un cessez-le-feu est convenu par les parties libyennes.

Il a condamné aussi le récent blocus des installations pétrolières et souligné que les opérations devraient continuer sans entrave au profit de tous les Libyens. Le conseil a réaffirmé son intention de veiller

à ce que les avoirs gelés soient ultérieurement mis à la disposition et au profit du peuple libyen.

Par ailleurs, l'organe onusien a rappelé sa décision selon laquelle des personnes physiques ou morales soutenant des actes qui menacent la paix, la stabilité ou la sécurité de la Libye peuvent faire l'objet de mesures d'interdiction de voyager et de gel des avoirs. Il a souligné que le Comité en charge de ces sanctions examinera la désignation de personnes ou d'entités qui enfreignent l'embargo sur les armes une fois le cessez-le-feu convenu.

En outre, le Conseil de sécuri-

té a cité les engagements pris à Berlin de respecter l'embargo sur les armes et a exigé son plein respect, y compris par tous les États membres. Cet embargo inclut la cessation de tout soutien et le retrait de tout personnel mercenaire armé. Il a été également demandé à tous les États membres de l'ONU de ne pas intervenir dans le conflit libyen et de ne pas prendre des mesures qui puissent l'exacerber. Il a exigé que toutes les parties libyennes au conflit s'acquittent de leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit humanitaire international.

Yvette Reine Nzaba

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 10 AU 16 FEVRIER

MARDI 11 FEVRIER

18H30 CINE-CLUB : MAIS VOUS ETES FOUS

19H00 FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC PRISCA OUYA ET MARIUSCA MOUKENGUE

MERCREDI 12 FEVRIER

15H00 DEBAT D'IDEES : ETAT DE PLANIFICATION URBAINE AU Congo

17H00 CONFÉRENCE : L'ACCORD DE PARIS, SES OBJECTIFS, SES OÙTILS DE MISE EN ŒUVRE ET LES ENJEUX POUR LE CONGO.

19H00 MERCREDI A LA CAFET' : CHIKADORA

JEUDI 13 FEVRIER

15H00 CLUB DE LECTURE ET D'ECRITURE : "BONJOUR TRISTESSE" DE FRANCOISE SAGAN

18H00 VERNISSAGE DE L'EXPOSITION : VISAGES ET ARTS DU PAYS ALIMA-NKENI DE DANIEL ISAAC ITOUA ET GRAND-MAÎTRE KEM-BOURA

19H00 FESTIVAL : EN AVANT POUR LE MASA ! AVEC JULLES FERRY MOUSSOKI ET JUSTE PARFAIT

SAMEDI 15 FEVRIER

10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DE SCRABBLE)

18H00 DANSE : 2^{EME} ÉDITION DE NSAKA DANCE



EN AVANT POUR LE MASA !



Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur www.institutfrancais-congo.com

PAUVRETÉ

Classement des pays les plus pauvres du monde

Il s'agit des vingt-cinq pays ayant eu le plus faible Produit intérieur brut (PIB) par habitant dans le monde en 2019, selon le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI).

En tête, il y a le Soudan du Sud, avec un PIB par habitant de 236 dollars. Sur les vingt-cinq pays classés, vingt sont du continent africain, treize d'obédience francophone, sept d'obédience anglophone, trois arabophones, deux lusophones.

- 1- Soudan du Sud (236 dollars/habitant)
- 2- Burundi (310 dollars/habitant)
- 3- Malawi (367 dollars/habitant)
- 4- Centrafrique (441 dollars/habitant)
- 5- Madagascar (471 dollars/habitant)
- 6- Niger (488 dollars/habitant)
- 7- Mozambique (493 dollars/habitant)
- 8- RD Congo (495 dollars/habitant)
- 9- Sierra Leone (517 dollars/habitant)
- 10- Afghanistan (548 dollars/habitant)
- 11- Togo (682 dollars/habitant)
- 12- Liberia (704 dollars/habitant)
- 13- Soudan (728 dollars/habitant)
- 14- Burkina Faso (744 dollars/habitant)
- 15- Ouganda (759 dollars/habitant)
- 16- Gambie (778 dollars/habitant)
- 17- Tadjikistan (828 dollars/habitant)
- 18- Rwanda (830 dollars/habitant)
- 19- Comores (833 dollars/habitant)
- 20- Haïti (854 dollars/habitant)
- 21- Guinée-Bissau (866 dollars/habitant)
- 22- Tchad (888 dollars/habitant)
- 23- Yémen (919 dollars/habitant)
- 24- Guinée (926 dollars/habitant)
- 25- Mali (934 dollars/habitant)

Noël Ndong

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

L'Égypte a franchi le cap des 100 millions d'habitants

L'Égypte occupe le troisième rang des pays les plus peuplés à l'échelle continentale derrière l'Éthiopie et le Nigeria, le 14^e mondial, mais le premier pays arabe.

Ayant franchi le cap symbolique des 100 millions d'habitants, la croissance démographique de l'Égypte constitue un défi majeur pour ce pays dont la survie dépendant du Nil - partagé avec le Soudan et l'Éthiopie - fournit 97% des besoins du pays. Pays arabe le plus peuplé, l'Égypte occupe le troisième rang à l'échelle continentale derrière l'Éthiopie et le Nigeria, et la 14^e place mondiale. Ce pays a une moyenne de 1,5 million de naissances par an. En 1990, l'Égypte ne comptait que 57 millions d'habitants, un nombre quasi identique à l'époque à la population de la France. Un enfant y naît toutes les 17,9 secondes en moyenne.

Les autorités tentent d'agir contre cette bombe à retardement par des campagnes de sensibilisation, avec des slogans tels que «Deux, ça suffit», inaudibles. Le chômage demeure un vecteur de tensions sociales. Un Égyptien sur trois vivrait sous le seuil de pauvreté, et sa population est très jeune, avec plus de 60% de citoyens de moins de 30 ans. Les classes défavorisées ont tendance à faire plus d'enfants.

Du point de vue environnemental, l'Égypte subit des conséquences du réchauffement climatique, la construction d'un méga-barrage hydroélectrique sur le Nil, censé entrer en fonctions cette année, constitue également une menace vitale. En 2017, le président Abdel Fattah al-Sissi avait placé la surpopulation parmi les deux principales menaces pour son pays, avec le «terrorisme». Le Premier ministre Mostafa Madbouly a de nouveau marqué cette inquiétude le 7 février: «La croissance de la population est le plus grand défi de l'Etat (...), et cela affecte la sécurité nationale.» L'Égypte comptera 120 millions d'habitants en 2030, d'après les prévisions des Nations unies.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

15 février 1995 - 15 février 2020

Voici vingt cinq ans déjà, que l'Éternel rappelait à lui notre cher père Richard Gouakamabe.

Ainsi, nus ses enfants et sa famille, convions toutes personnes qu'il ont connu à avoir un pesées pieuse pour lui.

Des messes seront dites en sa mémoire en les paroisses:

Sainte-Rita de Moukondo, le samedi 15 février 2020 à 6H30 et à Ndonga-Marie de Massina le même jour à 6H30.

Nous ne t'oublierons jamais, que ton âme repose en paix.



COMMUNIQUÉ

Le président du bureau exécutif de l'Association « les Amis du Lycée de Mossaka », André Bernard Awandza invite les anciens élèves et enseignants dudit Lycée à bien vouloir prendre part à une réunion qu'il préside, le samedi 15 février 2020, à partir de 13 heures dans l'amphithéâtre du lycée de la Révolution.

L'ordre du jour porte sur :

1-vérification de présence ;

2-point sur les cotisations relatives à la quête de la solidarité aux populations de Mossaka ;

3-divers : compte rendu de la réunion des anciens élèves et enseignants du lycée de Mossaka résidant à Pointe-Noire.

4-NB : Mossaka a fait de nous ce que nous sommes, soyons tous solidaires.

MARIAGE DES PRÊTRES

Le pape Francois dit non !

Le mariage des prêtres était une demande formulée par des évêques de la région de l'Amazonie, désespérés de manquer de prêtres.

Les évêques de la région de l'Amazonie avaient demandé au pape Francois d'ouvrir une exception au traditionnel célibat de l'église catholique en espérant trouver plus facilement de nouvelles recrues. Une requête que le pape François n'a finalement pas suivie, dans un document. Cette proposition de prêtres mariés pour pallier la crise de vocation en Amazonie a installé trois semaines de débats.

Dans son «exhortation apostolique post-synodale», le pape François n'en fait pas allusion. Pour Andrea Tornielli, directeur éditorial du diocèse pour la communication du Saint-Siège, «le pape estime que la vraie réponse au manque de prêtres, avant d'arriver à une éventuelle ordination d'hommes mariés, doit passer par d'autres chemins. D'abord, la répartition des prêtres dans le monde». Secundo, le pape «appelle à se concentrer sur la formation de prêtres et de séminaristes autochtones. Troisièmement, il n'y a pas de diacres permanents. Le

synode demande la possibilité d'ordonner prêtres des diacres permanents mais il n'y en a pas ! Il faut donc d'abord en former. Quatrièmement, le pape dit qu'il veut lancer de nouveaux ministères pour les laïcs et les femmes et donc leur donner une plus grande responsabilité dans la conduite de la vie communautaire. Le pape est donc bien conscient du problème et donne ses propres réponses.»

«C'est très clair que le pape a été stoppé net sur la question plus importante de la possibilité d'ordonner prêtres des hommes mariés», a déclaré Marco Politi, vaticaniste et écrivain, le pape Francois ayant «lui-même encouragé les débats». Il souligne l'importance, pour le pape, que les évêques participent au choix fondamentaux de l'Église. Mais «les deux tiers des évêques de l'Amazonie ont décidé d'ouvrir la porte à la possibilité d'avoir des diacres mariés ordonnés prêtres... Mais le pape a clairement bloqué cette possibilité.» Andrea Tornielli interprète «la fin

de non-recevoir du pape alors que c'est lui-même qui a lancé le débat» comme suit : «Le pape a décidé de ne pas modifier les règles actuellement en vigueur.

Aujourd'hui, dans le Code de droit canonique, tout évêque peut demander au Saint-Siège une dispense s'il estime nécessaire d'ordonner prêtre un homme marié [...] au cas par cas pour un besoin particulier. Le pape a décidé de ne pas ajouter une nouvelle exception pour la région amazonienne car il pense que cette réponse n'est pas la bonne», mais «ce n'est en aucun cas un pas en arrière», ajoute-t-il, tout en rappelant le grand défi du christianisme face aux nouvelles églises pentecôtistes et évangéliques. Marco Politi reconnaît cependant «une guerre civile», au sein de l'église catholique, «une pression souterraine» entre les cardinaux conservateurs opposés à l'ordination d'hommes mariés et les rénovateurs, obligeant le souverain pontife à «bloquer la discussion», se trouvant «au pied du mur.»

Noël Ndong

OMS

Un forum mondial sur le nouveau coronavirus définit les priorités de recherche

Un forum de deux jours sur le COVID-19 coordonné par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est conclu mercredi à Genève, fixant des priorités de recherche pour les scientifiques du monde entier afin de mieux comprendre et combattre la maladie.

Ce rendez-vous auquel ont participé environ 350 experts et représentants de 68 institutions visait à mobiliser une réponse internationale à la maladie causée par ce nouveau coronavirus, en identifiant les principales lacunes dans les connaissances, ainsi que les priorités de recherche. Soumya Swaminathan, cheffe de la division scientifique de l'OMS, s'est félicitée de voir des médecins du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies participer en ligne à ce forum et présenter les données des recherches déjà menées en Chine.

«Le résultat de cette réunion a été très influencé par la contribution des scientifiques chinois», a salué la directrice générale adjointe de

l'OMS. Elle a noté que trois priorités avaient été identifiées pour les scientifiques chinois comme des diagnostics plus simples, pratiqués in situ au sein des communautés et en soins primaires, ainsi qu'un traitement optimal pour les patients tombant malade et devant être hospitalisés. Une autre priorité sera d'identifier l'épidémiologie et la transmission du virus, dont l'origine du coronavirus, comment il est passé de l'animal à l'humain, sa transmissibilité, ainsi que les groupes d'âge touchés, etc., a-t-elle indiqué. Parallèlement, le développement de vaccins et de produits thérapeutiques figure parmi les autres priorités à moyen terme, a déclaré Mme Swaminathan.

Elle a fait savoir qu'il y avait déjà quatre vaccins candidats en développement, dont un ou deux devraient être soumis à des essais cliniques humains d'ici trois à quatre mois. Il faudra cependant encore 12 à 18 mois pour qu'un vaccin soit disponible pour une plus large utilisation.

En outre, les scientifiques sont convenus qu'il doit y avoir un protocole principal d'essais cliniques afin de définir les options pour les différents médicaments pouvant être testés, individuellement ou en association, a déclaré la scientifique indienne. «Plus vite on se mettra d'accord sur la mise en œuvre d'un protocole, plus il y aura de chances d'obtenir des résultats et d'utiliser ces résultats pour mieux traiter les patients», a-t-elle conclu.

Xinhua

SUPER COUPE DE LA CAF

L'Espérance et le Zamalek disputent le trophée ce vendredi

Le successeur de Raja de Casablanca sera connu le 14 février au stade Thani Bin Jassim à Doha, au Qatar, à l'issue de la finale de la super coupe d'Afrique qui mettra aux prises l'Espérance sportive de Tunis au Zamalek d'Égypte.

Le choc des deux géants d'Afrique prend déjà l'allure d'un avant-goût des prochains quarts de finale de la Ligue des champions qui opposeront dans une double confrontation les deux formations pour une place en demi-finales. C'est pour la deuxième fois que la Super coupe d'Afrique qui met aux prises le vainqueur de la Ligue des champions à celui de la Coupe de la confédération se déroule loin du continent.

La première expérience a été tentée en 2019 puis avait vu le Raja de Casablanca l'emporter devant l'Espérance de Tunis. Les Tunisiens quatre fois vainqueurs de la Ligue des champions (1994, 2011, 2018 et 2019) ont la mission devant le Zamalek de gagner la deuxième Super coupe de leur histoire. Dans l'histoire de cette compétition, c'est souvent les équipes qui enfilent le costume de vainqueur de la Ligue des champions qui sortent victorieuses.

L'Espérance de Tunis peut en témoigner. Elle a perdu trois finales de Super coupe en 1999, 2012 et 2019

en ayant pas ce statut. Le Zamalek (cinq fois vainqueur de la Ligue des champions en 1984, 1986, 1993, 1996 et 2002) connaît lui aussi cette réalité. Le club égyptien, trois fois vainqueurs de la Super coupe d'Afrique (1994, 1997 et 2003), a perdu sa seule finale en 2001 quand il n'enfilait pas le vainqueur de la Ligue des champions.

Signalons que les deux formations ont l'habitude de se croiser dans des compétitions africaines. En 1994 lors de la finale de la Ligue des champions, l'Espérance avait gagné la double confrontation face au Zamalek (0-0 et 3-1). En 2002 dans la phase de groupe, le Zamalek l'emportait 1-0 après le nul d'un but partout avant de confirmer en 2005 à cette même étape de la compétition (1-1 puis 2-1).

Les deux formations vont, en l'espace de quelques jours, disputer trois rencontres de hautes factures qui changeront les statistiques.

James Golden Eloué

ADMINISTRATION FISCALE

Accélérer le paiement électronique des taxes

Le dossier de la dématérialisation des procédures fiscales est sur la table des autorités depuis plusieurs mois. Au cours de ses récents travaux, le comité de suivi a noté des avancées sur le logiciel "E-tax" censé faciliter la déclaration des impôts en ligne.

L'un des avantages du paiement électronique, selon les experts, c'est qu'il met fin aux nombreuses tracasseries, à la lenteur déplorée par les entreprises et permet d'établir une certaine confiance entre l'administration fiscale et les contribuables. Mieux, le logiciel contribuera à lutter contre la fraude et les entraves au contrôle de l'information financière contenue dans les états financiers et qui sont de nature à éroder l'assiette fiscale.

Pour cela, la gestion technique du programme est confiée à la direction du système d'information du ministère des Finances. À terme, l'e-tax va également per-



Les membres du comité du Prisp

mettre au fisc de recevoir en temps réel les états financiers de ses clients et d'échanger avec eux. Son lancement prochain, à en croire les concepteurs, marquera un point de plus pour le Congo dans le

classement Doing Business de la Banque mondiale sur le climat des affaires.

La session extraordinaire du Comité de pilotage du Projet des réformes du secteur public (Prisp), financé par la

Banque mondiale, a recommandé aux techniciens d'harmoniser le cadre juridique de la réforme, en lien avec les directives communautaires et de vulgariser ces instruments auprès des différentes parties

prenantes, en l'occurrence l'administration fiscale, les organisations patronales, les entreprises assujetties.

Il faut souligner que le pilotage du Prisp a examiné, le 10 février dernier, un autre projet lié au système intégré de gestion des finances publiques, des objections apportées par l'Association internationale pour le développement du groupe de la Banque mondiale sur le programme de travail et budget annuel 2020.

Les membres ont été informés de la tenue imminente à Brazzaville d'une revue à mi-parcours du portefeuille de la Banque mondiale.

Fiacre Kombo

APPROVISIONNEMENT

Le projet «Eau pour tous» n'a pas complètement tari

Il est vrai que dans plusieurs localités l'incivisme de certains citoyens a mis à mal le projet « Eau pour tous ». Cependant, dans d'autres contrées, l'initiative continue de soulager les populations en matière d'approvisionnement en eau potable. Enquête.

Au village Bihoua, à 22km de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, les populations bantous et autochtones s'approvisionnent en eau potable, 24h/24 grâce au projet « Eau pour tous » dont les cuves sont implantées dans l'enceinte de l'école primaire de la localité. Les élèves s'y abreuvent pour étancher leur soif et se déshydrater sans difficulté.

« Nous venons prendre de l'eau à n'importe quel moment sans parcourir de longues distances. C'est la même chose pour nos enfants qui sont dans cet établissement scolaire », a expliqué Sylvie Likibi, une habitante du village, les récipients remplis

au pied des robinets.

Dans la localité de Kimpalanga (département de la Bouenza), c'est à quelques mètres de la route nationale numéro 1 que le dispositif de ravitaillement en eau est installé. En dehors des habitants de la contrée, il arrive que les voyageurs y fassent escale pour s'approvisionner. « Ici les femmes puisent de l'eau beaucoup plus le matin avant d'aller aux champs. Ceux qui font la route, de temps en temps, ne manquent pas de se ravitailler. Il n'y a donc pas que les populations du village qui en tirent profit mais tous les citoyens qui y passent quand ils sont dans le besoin », a fait savoir Armand Mouélé, un jeune commerçant de la contrée.

A Ngania, dans le département des Plateaux, et quelques localités de la zone septentrionale du pays également, « l'eau pour tous » coule également.

L'incivisme a mis à mal le projet

En août 2013, le gouvernement lançait, sur financement propre, le projet dénommé « Eau pour tous » pour faciliter l'accès à l'eau potable dans les contrées les plus reculées du pays. Cette année, l'accès des populations rurales à la ressource était estimé à 10% en milieu rural et 50% en zone urbaine. Le projet prévoyait donc l'installation de 4.000 forages dans 2000 villages soit un forage par village de cent à trois cents habitants et



deux forages dans les localités d'environ six cents habitants et plus. Rappelons que lors du lancement du projet, au village de Kingoma, dans le département de la Bouenza, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait bu lui-même le premier verre d'eau. Après l'installation des dispositifs de distribution d'eau, les citoyens mal intentionnés ont brillé par le vandalisme. Dans plusieurs localités, les panneaux solaires ont été volés, les cuves vandalisées. Aujourd'hui, ces villages n'ont plus d'eau potable. « Nous avons découvert les panneaux solaires grâce

« Nous avons découvert les panneaux solaires grâce à ce projet. Les jeunes des villages qui les volent, sans trop comprendre pourquoi, sont parfois instrumentalisés par ceux qui viennent de grandes villes et qui en connaissent l'importance pour les vendre par la suite »

Le président a dit

Lors de son séjour dans le district de Mfouati (Bouenza), en novembre 2019, pour l'électrification de cette sous-préfecture, le président Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu avec les cadres, élus et autorités administratives du département.

à ce projet. Les jeunes des villages qui les volent, sans trop comprendre pourquoi, sont parfois instrumentalisés par ceux qui viennent de grandes villes et qui en connaissent l'importance pour les vendre par la suite », a révélé Yannick Mpika.

Le chef de l'Etat les a appelé à approfondir la réflexion afin de trouver des solutions sur l'attitude de certains citoyens face au bien public. L'appel ne concerne pas uniquement les cadres de la localité mais l'ensemble du pays. « Même les lampes d'éclairage de la ville ont été volées », déclarait le président de la République à cette occasion pour l'avoir lui-même constaté.

Les autorités devraient donc prendre des mesures adéquates pour éviter que les actes de vandalisme persistent sur toute l'étendue du territoire national.

Rominique Makaya

DÉFENSE

Les Forces armées congolaises planifient leurs activités

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, a ouvert le 13 février à Brazzaville une conférence de planification destinée aux commandants des zones militaires de défense.

D'une durée de cinq jours, cette rencontre porte sur les activités à réaliser pendant cette année, notamment sur l'appropriation des orientations des échelons supérieurs allant dans le sens du partage d'expérience et l'échange autour des thématiques de renforcement des capacités de commandement et de gestion en vue d'atteindre les résultats escomptés.

« A la lumière des missions à nous confier, il importe pour nous et pour tous de travailler avec abnégation afin de tenir les délais dans l'esprit des repères fixés, à savoir le repère un, de janvier à février, nous interpelle pour que les travaux de planification et de programmation à tous les niveaux des échelons de



Photo de famille des participants à la conférence de planification

commandement soient élaborés et validés », a indiqué le chef d'état-major général des FAC à l'ouverture de la conférence.

Il a souligné que le repère deux, de mars à septembre, est marqué par des ren-

dez-vous majeurs dont la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance du Congo ; les très hautes orientations du président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées qui commande que

la participation de la force publique soit la plus optimale possible tout en assurant sa mission principale de sécurisation des institutions et de la population du Congo. Il y a également la sécurisation du processus de l'élection prési-

dentielle de 2021.

Le chef d'état-major a, par ailleurs, souligné le contexte financier contraignant dans lequel se tient cette conférence. « L'organisation de notre travail individuel et collectif ainsi que notre engagement pour la réussite de cette conférence de planification est de disposer, chacun dans l'exercice de commandement dont la finalité est opérationnelle, des forces structurées, bien commandées, loyales, disciplinées et aguerries, aptes à maîtriser la violence avec efficacité aux côtés des autres composantes de la force publique conformément aux hypothèses majeures d'engagement des FAC », a ajouté Guy Blanchard Okoi.

Guillaume Ondzé

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CONSOMMATION

Les ailes de poulet reviennent sur les marchés

Quasi absents des tables de différents marchés de Brazzaville suite à la publication de la circulaire du ministère de la Santé interdisant la consommation des ailes de poulet en provenance de la Pologne, ces produits congelés reviennent sur les étals.

Aux marchés Total, Poto-Poto et Ouenzé respectivement dans le 3, 4 et 5e arrondissement de Brazzaville, les ailes de poulet inondent une fois de plus les tables des commerçantes qui, il y a un mois, ne proposaient plus que du poulet, du poisson et des côtes de porc ou de boeuf aux acheteurs. Quelques rares commerçantes qui en détenaient encore des stocks les liquidaient discrètement, dans des coins isolés des marchés publics.

Les gérants des chambres froides que nous avons récemment abordés se plaignaient du rejet des ailes de poulet par les consommateurs y compris des cuisses de poulet qui n'étaient pourtant pas concernées par la circulaire.

Tout semble revenir à « la normale. »

Quelques raisons du retour à cette habitude alimentaire aux conséquences sanitaires

Abordée, au marché Ouenzé, Marina, une jeune ménagère, affirme être consciente du fait que les produits surgelés rendent malade. « Seulement, les moyens financiers ne me permettent pas de consommer les produits alimentaires frais. Il me faut avoir plus de 5000F pour les acheter », a-t-elle dit.

Et, une autre de lancer, « tout le monde souhaite bien manger pour se maintenir en bonne santé. Malheureusement, vu le nombre de personnes qui composent nos familles congolaises, on est

obligé de s'orienter vers les produits congelés. »

Par ailleurs, certains commerçantes affirment avoir liquidé normalement leurs cartons d'ailes de poulets. « Depuis la semaine dernière, les clients sont à nouveau intéressés par ce produit. Je parviens à évacuer ma marchandise petit à petit, contrairement au mois de janvier », affirme Mélanie, une vendeuse au marché Poto-Poto.

Rappelons que la circulaire du ministère de la Santé publiée le 14 janvier dernier indiquait que les germes mis en cause sur les ailes de poulets en provenance de la Pologne sont à l'origine des flambées des maladies diarrhéiques causées par la présence de la « salmonella enterica » retrouvée dans ces aliments.

Lopelle Mboussa Gassia



Les ailes de poulet à gauches sur une table à Total

AFFAIRES

Des opérateurs sud-coréens veulent investir dans le numérique au Congo

Une délégation d'hommes d'affaires séjourne à Brazzaville pour explorer les opportunités du secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC). La Corée est leader mondial en matière d'innovation et de recherche technologique.



Léon Juste Ibombo posant avec la délégation coréenne *luant dans le secteur des TIC* », a indiqué Sunguk Cho. Connecté à de grands opérateurs, le réseau d'affaires coréens est présent dans plus de cent pays dans le monde. Il a sous son aile des personnes capables d'effectuer plusieurs tâches dans différents domaines. « A travers ce contrat, nous ne cherchons pas un profit à sens unique mais plutôt une connexion familiale mondiale et surtout en Afrique », a précisé Sunguk Cho.

D'après l'intervenant, ce partenariat avec la République du Congo sera utilisé pour booster le secteur numérique au Congo et en Afrique. Le Congo devrait pouvoir bénéficier de certains avantages des Tic et de la cherté de ses équipements.

Gloria Imelda Lossele

Le chef du réseau d'hommes d'affaires coréens, Sunguk Cho, a été reçu, le 11 février dernier à Brazzaville, par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon juste Ibombo. Les deux personnalités ont évoqué les questions liées au développement des technologies de l'information et de la communication.

La rencontre s'inscrit dans le cadre du partenariat public-privé et vise à étudier différentes pistes dans le but de développer et promouvoir l'économie numérique au Congo. Cette collaboration est un moyen efficace de renforcer les relations bilatérales existant entre les deux pays. « Nous allons faciliter le contact entre les partenaires et hommes d'affaires du Congo évo-

SANTÉ

Le Fnuap va aider le Congo à disponibiliser les kits de césarienne

Le directeur régional Afrique de l'ouest et du centre de l'Organisation des Nations unies pour la population (Fnuap), Mabingue Ngom, a visité le 13 février les maternités de quelques hôpitaux de Brazzaville. Au terme de la visite, il a promis l'appui de son institution au Congo dans la disponibilisation des kits de césarienne.



Le directeur régional du Fnuap en visite à l'hôpital de Talangai

Mabingue Ngom s'est fait une idée du fonctionnement des maternités des hôpitaux Blanche Gomez, de Bacongo et de Talangai. Au niveau de l'hôpital de référence de Talangai, la moyenne annuelle des cas de césarienne est chiffrée à 7616 soit un taux de 11%.

La mortalité maternelle est de 189 sur cent mille naissances par an tandis que les cas de violences sexuelles sont estimés à 153. « Nous allons continuer à travailler pour baisser ces différents taux évoqués », a assuré le directeur général de cette structure sanitaire, le Dr Raphaël Issouibeka.

A l'hôpital de Bacongo, la réalité est tout autre. Entre 2018 et 2019, aucun décès maternel y a été enregistré sur 2677 naissances. Il y a eu 1341 accouchements dont 120 césariennes en 2019. La moyenne

d'accouchements est de 111 par mois. « Nous sommes en train de faire des efforts pour que les femmes donnent la vie sans risquer la mort », a dit la directrice de cet hôpital, Carmen Matoko Miambanzila.

Après avoir visité les maternités de ces structures sanitaires, le directeur régional du Fnuap a salué le travail qui se fait sur le terrain dans le cadre de la lutte contre la mortalité maternelle. A propos de la césarienne, le diplomate onusien a souhaité que les hôpitaux renforcent la disponibilité des kits. « La gratuité totale des kits de la césarienne pourrait donner un coup de plus aux résultats excellents que le Congo affiche sur le plan de la santé maternelle et infantile », a-t-il déclaré.

Rominique Makaya
et Lauraine Yoka, stagiaire

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'AVOCAT CONSEIL
POUR LE POLE D'ACTIVITE DE LA ZONE SUD-OUEST
(POINTE- NOIRE ET KOUILOU, NIARI, BOUENZA, LEKOUYOU) DE ECOBANK CONGO SA**

1. ECOBANK CONGO SA, Société Anonyme au capital de dix milliards (10.000.000.000) de FCFA ayant son siège social à Brazzaville, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, B.P: 2485, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le N°CG-BZV-07-B-559, a prévu au titre de cette année, mettre un accent particulier sur la gestion des risques juridiques dans le cadre de ses activités de la zone sud-ouest (Pointe-Noire et Kouilou, Niari, Bouenza, Lekouyou).

Le périmètre d'intervention porte essentiellement sur la gestion externe du recouvrement de nos créances impayées ainsi la gestion des dossiers contentieux pendants ou à venir devant les tribunaux.

A cet effet, il a été décidé de solliciter l'appui d'un Cabinet d'avocat ayant une expérience avérée dans le domaine pour mener lesdites prestations.

2. Le cabinet qui sera retenu aura à effectuer les missions suivantes :

- Jouer le rôle de conseil sur toutes les questions juridiques et transversales ;
- Assister la banque dans les procédures de transaction ;
- Se constituer pour le compte de la banque chaque fois que cela est nécessaire et faire le suivi de tous les litiges pendants devant les tribunaux auxquels la banque est partie ;
- Effectuer toutes les diligences, mettre en œuvre tous les moyens de droit et de procédure pour assurer la défense des intérêts de la Banque avec les meilleures chances de succès, jusqu'à l'obtention d'une décision définitive dans l'instance à engager ;
- Informer la banque des faits et circonstances relatifs aux litiges et à l'évolution des procédures ;
- Communiquer les pièces, documents et correspondances nécessaires à l'information sur tous les dossiers contentieux ;
- Accomplir tout acte de procédure qu'il estimera justifier par l'intérêt de la banque auquel il soumettra les mémoires et actes préparés par lui dans la mesure où cela sera possible sous réserve de l'approbation la banque ;
- Assurer la coordination de toutes les prestations des huissiers dont il est seul garant. Le règlement du coût des actes et éventuellement des honoraires de résultat seront, après validation et paiement des factures par la Banque, acquittés par l'Avocat.
- Se faire substituer à l'audience par un Confrère de son choix en cas d'urgence ou de nécessité.

3. La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction (après une évaluation satisfaisante de la relation) à compter de la date de la signature du contrat de Collaboration.

4. Le dossier d'Avis à manifestation doit être constitué

des pièces suivantes :

- Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à l'Administrateur Directeur Général de Ecobank Congo SA;
- Les informations pertinentes indiquant la capacité à exécuter les prestations demandées notamment, les références concernant l'exécution de missions similaires (liste des gros clients de votre portefeuille) ;
- La liste indicative de son personnel clé accompagnée de leur Curriculum vitae et CNI;
- Une offre financière complète ;
- Indiquer les moyens logistiques et matériels garantissant l'exécution sans faille des prestations ;
- Les copie des PV de prestation de serment des avocats titulaires et avocats stagiaires le cas échéant ;
- La copie de la police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle ;
- Une description des délais d'intervention sur les dossiers ;
- Copie des diplômes certifiés conformes des avocats titulaires, les avocats stagiaires et les conseillers juridiques le cas échéant.

5. L'évaluation des propositions des cabinets se fera sur la base des critères ci-après :

- Avoir son cabinet dans le ressort de la Cour d'Appel de Pointe-Noire ;
- Avoir au minimum dix (10) années d'expérience comme avocat titulaire ;
- Avoir accompagné avec succès des entreprises et plus particulièrement des entreprises exerçant dans le domaine bancaire ou autre domaine similaire ;
- Disposer des outils informatiques et avoir une connexion internet à temps réel ;
- Être ouvert d'esprit et accessible à temps voulu, au cabinet ou au téléphone ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être soumises en français, en quatre (4) exemplaires dont un (01) original sous plis fermé, l'adresse ci-dessous :

Pointe-Noire: S/C
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

7. La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 14 février 2020 à 15h00.

8. Pour toutes informations, prière adresser vos mails à pndzanga@ecobank.com ou hmayoulou@ecobank.com (Tél : 06 839 98 90).

La Direction Générale

COP3

Les pays parties se penchent sur les déchets dangereux

Les travaux de la troisième conférence des parties à la Convention de Bamako se tiennent du 12 au 13 février dans la capitale congolaise, sur le thème : « Travailler pour l'Afrique avec un avenir sûr en matière de produits chimiques et de déchets ».

Les participants échangent sur des questions institutionnelles, juridiques, financières et techniques liées à la mise en oeuvre de la Convention de Bamako.

La représentante Afrique du Programme des Nations unies pour l'environnement, Juliette Biao Koudenoukpo, a appelé les pays africains qui n'ont pas encore ratifié la Convention de Bamako à le faire. Elle a informé du passage des membres de la Convention de Bamako de 25 lors de la deuxième Conférence des parties, à 29 actuellement. Les nouvelles parties entrantes sont l'Angola, la Guinée Bissau, le Liberia et le Rwanda.

Le ministre de l'Environnement et du développement durable de la Côte-d'Ivoire, Joseph Seka Seka, président sortant de la Convention de Bamako, a rappelé que les préoccupations aux sujets des mouvements transfrontières des déchets dangereux et la mise en oeuvre des contrôles internationaux, ont déjà abouti à la signature de deux accords historiques qui sont : la Convention de Bâle visant à contrôler les mouvements transfrontières et l'élimination des déchets dangereux (y compris des déchets radioactifs), sur le contrôle des mouvements transfrontières et sur



Les ministres et chefs de délégations posant en famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture (crédit photo/Adiac)

la gestion des déchets dangereux produits en Afrique.

Euvrer pour un avenir sans les dangers des produits chimiques et des déchets en Afrique apportera une contribution essentielle à la réussite de la mise en oeuvre de la convention de Bamako afin d'aboutir à une Afrique sans danger sur le plan environnemental, a-t-il indiqué.

Et d'ajouter : « La gestion des déchets est aujourd'hui l'un des plus grands défis de notre planète et une préoccupation majeure pour nos États en raison de ses conséquences sanitaires et environnementales. Le problème est universel, car l'importation et le déversement des déchets toxiques dans les pays en développement et notamment en Afrique mettent en évidence les faiblesses du droit inter-

national relatif au mouvement transfrontière des déchets dangereux ».

Joseph Seka Seka, a en outre signifié que la mise en oeuvre de la Convention de Bamako était confrontée à des problèmes. D'où, il a exhorté son successeur à prendre son bâton de pèlerin pour redynamiser la mise en oeuvre de la convention, faire appliquer rigoureusement les textes, inciter les pays-parties à payer leur contribution et enfin sensibiliser les pays non parties à adhérer à la convention afin qu'à la prochaine COP, ils atteignent les ¾ des 54 pays d'Afrique.

La ministre du Tourisme et de l'environnement de la République du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a évoqué à l'ouverture des travaux, l'importance de la rencontre de Brazzaville.

Cette importance est liée à la prise de conscience, par les dirigeants africains, de la nécessité de mettre en oeuvre les accords internationaux visant la protection de l'environnement et de la santé humaine, notamment la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets dangereux.

« Notre planète subit aujourd'hui des pollutions dues en grande partie à une mauvaise gestion des produits chimiques et des déchets dangereux. En effet, les produits chimiques sont, actuellement, omniprésents et indispensables pour notre vie quotidienne. Ils sont utilisés dans la majorité des secteurs productifs et sont exploités pour la résolution de plusieurs problématiques liées à l'amélioration de la qualité de notre vie. Sur les

5 à 7 millions de substances chimiques connues, plus de 80 000 substances sont utilisées par les entreprises dans leurs procédés et opérations de production », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Pour elle, il s'agit là d'une grande menace tant pour le pays que pour ses habitants, compte tenu des graves problèmes que posent ces déchets, aussi bien aujourd'hui que dans le futur.

Rappelons que la Convention de Bamako est un traité des nations africaines interdisant l'importation vers l'Afrique de tout type de déchets dangereux (y compris les déchets radioactifs). Entrée en vigueur depuis, le 22 août 1998, après son adoption le 30 janvier 1991 à Bamako au Mali sous l'égide de l'organisation de l'Unité africaine (OUA), elle est aussi une réponse à l'article 11 de la Convention de Bâle qui encourage les États à conclure des accords bilatéraux, multilatéraux et régionaux sur les déchets dangereux pour aider à réaliser les objectifs de la convention. Elle a tenu sa première conférence des parties (COP1) en 2013 à Bamako, soit 22 ans après son adoption. Puis la deuxième du 30 janvier au 1er février 2018 à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Bruno Okokana

VIE DES PARTIS

« Le Congo en marche » se structure à Brazzaville

Les membres de la fédération de Brazzaville, des comités d'arrondissements et de la jeunesse de cette jeune formation politique du centre ont été présentés récemment.

Composé de vingt-trois membres, le bureau de la fédération du parti Le Congo en marche (LCEM) de Brazzaville est présidé par Elvy Roland Mabelé Mantsounga. En effet, au niveau des neuf arrondissements, des bureaux de comités de dix-sept membres ont été mis en place ainsi que des commissions de contrôle et d'évaluation de cinq personnes. S'agissant de la jeunesse du parti LCEM, un bureau de dix-sept membres a été installé.

S'exprimant à cette occasion, le président de la fédération du parti LCEM de Brazzaville a rappelé que leur appartenance à ce jeune parti politique du centre n'est pas un fait hasardeux. Selon Elvy Roland Mabelé Mantsounga, il s'agit d'une réflexion longue et murie, une réflexion qui rime non seulement avec l'idéologie du parti, mais aussi et surtout avec la vision actuelle du président de la République.

C'est ainsi qu'il a lancé un appel



Une vue des membres des comités d'arrondissements ; Jean Valère Mbani/Adiac

aux membres de la fédération de Brazzaville d'implanter le parti dans tous les blocs, toutes les ruelles de la ville capitale. « La devise de notre parti est le Peuple

d'abord. Nous pouvons dire que la devise a été la première motivation de notre adhésion dans notre parti, ainsi nous mesurons notre responsabilité pour ani-

mer bien la fédération de Brazzaville », a-t-il conclu.

Donnant les orientations du parti pour l'année en cours, le président de cette formation politique, Jean

Valère Mbani, a rappelé que 2020 est une année déterminante dans l'histoire de cette formation politique. « Cette année, riche en couleurs, demande de nous tous, une préparation morale et psychologique sérieuse afin de faire face aux enjeux et défis majeurs... Il s'agira de mettre en place des camarades avertis et motivés à la tête de tous nos organes : fédérations, comités d'arrondissements, comités de districts et de communes, sections, cellules et noyaux avant le mois de mai 2020 », a-t-il précisé.

D'après lui, un accent sera porté, pendant la structuration des organes intermédiaires et de base, sur la préparation des militants aux opérations d'enrôlement. Il a, enfin, appelé tous les dirigeants du parti à prendre toutes les dispositions pratiques pour la réussite des différentes activités programmées.

Parfait Wilfried Douniama